



# Bulletin de la **DOCUMENTATION** **ÉCOLOGIQUE VOIRONNAISE** pour **L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT** **ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE**

**EDITORIAL :** Cette nuit du 24 au 25/12, j'ai rencontré le Père Noël (en rêvant). Il fonçait dans sa calèche tirée par ses rennes soumis, tel un Amish d'un siècle lointain. Je lui ai demandé à quel point il évoluait. Les cadeaux sont-ils toujours majoritairement en plastique et moins en bois ? Pourquoi certains fonctionnent-ils avec une électronique embarquée ? Es-tu pour ou contre les jouets de seconde main ? Que fais-tu à propos des emballages ? Comme je lui disais de bien garder son masque sur sa barbe blanche pour se protéger du Covid et de l'air pollué, il est parti un peu fâché de ma dernière question : «As-tu bien rempli ta dérogation ministérielle pour circuler après minuit et as-tu le droit d'aller si vite dans le ciel ? ». Heureusement, je me suis réveillé... Mais à côté du sapin mort, il n'y avait pas de cadeau. J'aurais été lui, je me serais défaussé sur les lutins !



## Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

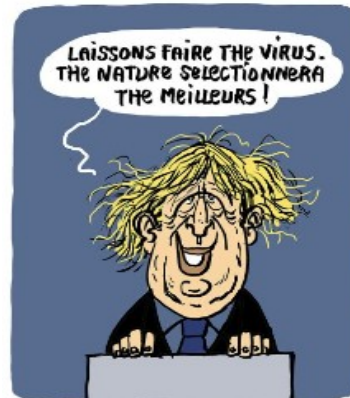
page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 - Centrale nucléaire de Fessenheim (suite)

page 6 - L'écologie n'est pas née d'aujourd'hui.



## SUCCÈS ÉTONNANT DE LA POLITIQUE DARWINISTE



Documentation Ecologique  
Voironnaise  
32-34 rue Vaucanson Rez-de-  
chaussée  
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous au  
06 25 25 52 29 (sans répondeur)  
utiliser de préférence le mail  
[gaby.rajon@gmail.com](mailto:gaby.rajon@gmail.com)



## ABEILLES

### 5 - abeilles et humains même combat (suite)

3 janvier 2016..... Le venin d'abeille est un poison sublime. Cette substance toxique aurait des vertus thérapeutiques. L'idée d'utiliser le venin d'abeille comme remède n'est pas une lubie récente. En effet, on l'employait déjà du temps d'Hippocrate pour se soigner. D'anciens textes chinois le mentionnaient aussi il y a plus de 2000 ans. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, un médecin autrichien employait ce venin pour soulager les rhumatismes. Plus tard, au XX<sup>ème</sup> siècle, c'est Charles Mraz, un américain du Vermont, apiculteur et thérapeute, qui rendit la méthode célèbre de par le monde. La version traditionnelle consiste à déposer des abeilles vivantes sur la peau de la personne à soigner. L'abeille pique et en perdant son dard, elle perd une partie de son abdomen et meurt. D'autres techniques, plus modernes, ont été mises au point pour prélever le venin (sans systématiquement faire mourir les abeilles), puis à l'injecter avec une seringue. On peut aussi utiliser le dard pour pratiquer des piqûres successives, mais, là encore, l'abeille meurt. Même s'il n'existe pas de grandes études démontrant les bienfaits de cette méthode, l'analyse du venin révèle la présence de certaines substances particulières, très anti-inflammatoires, qui pourraient expliquer ses propriétés. L'une d'elles, la mélitine, stimule la production de cortisol, une hormone anti-inflammatoire et elle est cent fois plus puissante que l'hydrocortisone (une molécule anti-inflammatoire de synthèse). Une thèse de docteur en pharmacie sur les vertus du venin d'abeille (en 2014) indique que ce dernier a un énorme potentiel. Ses propriétés agissent dans les pathologies articulaires, en cancérologie, en neurologie, notamment concernant la sclérose en plaques et la maladie de Parkinson, en infectiologie ou encore en allergologie et s'agissant du traitement de l'asthme. C'est surtout pour soulager l'arthrite et la sclérose en plaques que la thérapie au venin est utilisée. Même si les résultats ne sont pas validés scientifiquement, de nombreux témoignages d'efficacité existent. En Orient, on pratique cette théorie surtout en Corée du Sud. En France, sachant que 2% de la population est allergique au venin d'abeille, on contre-indique plutôt l'emploi des piqûres pour se soigner.



19 février 2016..... Les paysans écrivent au sénateur Jacques Chiron après le vote au Sénat n'interdisant pas les pesticides qui ravagent les abeilles. Et la colère monte dans les réseaux anti-néonicotinoïdes. Le problème avec les insecticides, c'est qu'il y a beaucoup de rumeurs, de on-dit, et aussi beaucoup d'argent. Michel Tarpin, historien à l'Université de Grenoble Alpes, n'a, a priori, rien à voir avec les paysans en colère contre les pesticides dits néonicotinoïdes. A priori, seulement. Sensibilisé par son amie Sophie Malaponti, l'une des organisatrices de la marche contre Monsanto l'année dernière, elle-même agricultrice dans le Grésivaudan, Michel Tarpin aide ce réseau de paysans: «Je cherche les bonnes infos. Mes habitudes universitaires me servent pour identifier les revues scientifiques. Parce qu'avant de revendiquer, il faut vérifier. Et nous l'avons fait. » Voilà pour la crédibilité de celui qui a déchiffré les études scientifiques sur les néonicotinoïdes. Parce que c'est bien de cela dont il s'agit aujourd'hui. Cet insecticide coupable de la disparition des abeilles, attaquant leur système nerveux. Ensemble, ils dénoncent l'attitude des lobbies mais surtout des politiques, qui, à défaut d'abeilles, apprécient l'autruche... «Pour les industriels de l'agrochimie, ici en l'occurrence Bayer et Syngenta, l'argumentaire est bien rodé : puisqu'il peut y avoir d'autres facteurs à la mortalité des abeilles, alors ce n'est pas leur produit qui est en cause. » Il revient donc sur l'historique: «Fin des années 90/ début 2000, les apiculteurs américains et allemands se sont rendu compte qu'ils perdaient des abeilles - 30 à 40% en 2008 tout de même ! - et cette période correspond à l'introduction des néonicotinoïdes. La corrélation entre les deux a été faite. » Sauf que les études sont nombreuses, chères et souvent commandées par les industriels eux-mêmes. «Ces études sont aussi un problème, parce que les industriels jouent sur la corde sensible de l'emploi. Ils évaluent des pertes énormes d'emplois dans l'agriculture si l'on interdit les néonicotinoïdes. Et cela joue sur les élus... qui eux ne cherchent pas l'information. » La colère gronde alors. «Dans la loi sur l'environnement, l'Assemblée nationale a voté un amendement contre les néonicotinoïdes mais le Sénat vient [le 22 janvier] de le refuser sur "ordre" du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll. Le gouvernement a demandé à tous les socialistes de voter contre. » En Isère, le sénateur Jacques Chiron est directement visé. Dans le réseau, les paysans sont invités par un mail à écrire au parlementaire qui se termine par: "Soyez certain, Monsieur le sénateur, que cela rentrera dans votre bilan et sera rappelé aux candidats locaux de votre parti, qui ont été ou espèrent devenir vos grands électeurs. «Pour l'instant, Jacques Chiron n'a répondu à personne, il faut donc encore plus de lettres. En France, les élus pensent qu'ils n'ont pas de compte à rendre... » Mais les paysans veulent des comptes, non pas en euros comme les industriels, mais en décisions courageuses qui leur permettent de travailler. Mais le «Dauphiné Libéré » interviewe Chiron : «L'Europe nous interdit d'interdire». «Ce n'est pas exact de dire que nous avons voté contre l'amendement. » Jacques Chiron replace le contexte de ce qui s'est passé au Sénat le 22 janvier. «La Commission européenne a pris la décision d'imposer à la France de retirer cet amendement qui interdirait les néonicotinoïdes. Un vote qui supprimerait la totalité de cette substance ne pourrait donc pas s'appliquer. Pour le sénateur, il a donc fallu «contourner cette interdiction en votant un amendement qui dit que la ministre de la Santé et le ministre de l'Agriculture vont prendre des arrêtés pour déterminer des périmètres où les néonicotinoïdes seront interdits ». Peut-on alors penser que ces arrêtés couvriraient la totalité de la France ? «Non, je ne le pense pas. Cet amendement repose sur l'enquête de l'Anses et on peut imaginer que les zones déterminées protégeront à la fois les hommes et les abeilles. » Jacques Chiron se dit «sensible à ce sujet. J'ai participé à la mise en place de ruches sur le toit de la mairie... Mais ça ne sert à rien de se faire plaisir quand on vote: il faut faire des textes qui puissent être appliqués et pas attaqués. Tant que l'Europe sera contre l'interdiction... parce qu'on ne peut pas être d'un côté pour l'Europe et de l'autre aller contre elle ». Il n'y a donc aucune solution ? «Il faut que les firmes fassent plus de recherches pour développer des produits phytosanitaires, parce que l'agriculteur a besoin de ces produits, mais sans danger. Pour l'heure, nous les laissons vendre leurs produits le temps qu'ils mènent ces recherches. Par ailleurs, nous avons également, au Sénat, un débat pour que les firmes constituent un fonds d'indemnisation. Certains disent que c'est aux mutuelles de financer l'intoxication de certains agriculteurs. Mais cela se reporterait sur les cotisations, donc non. » Tout ceci, Jacques Chiron promet de l'expliquer aux paysans qui lui écrivent en réaction à son vote au Sénat. (suite au n°45)

**EFFET DE SERRE**

CH14 - LA CONFERENCE DE NEW DELHI (INDE) COP8

Décembre 2002..... Deuxième bilan du programme national contre le changement climatique en

France : Les émissions françaises ont diminué en 2001 de 2,7% par rapport à 1990. Un résultat qui pourrait toutefois repartir à la hausse selon les projections des spécialistes. Les émissions provoquées par les transports augmentent plus vite que les économies réalisées dans les autres domaines. En 2001, en France, les transports représentaient 28% des émissions de gaz à effet de serre, le résidentiel 19%, l'industrie 21%, la production et la distribution d'énergie 11%, l'agriculture 18%, les incinérateurs 3%. Le premier poste est donc le transport au sein duquel la voiture représente 60% des émissions, contre 20% pour les camions et 20% pour les autres modes de transport. Ainsi, les automobiles représentent à elles seules près de 20% des émissions de gaz à effet de serre.

**Ta planète, tu la préfères bleue ou saignante ?**



9 décembre 2002..... Le Conseil des ministres européens de l'environnement approuve la mise en place anticipée en Europe, dès 2005, d'un système d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre, mécanisme qui constitue l'un des éléments – clés de la stratégie prévue par le protocole de Kyoto pour limiter le réchauffement de la planète. Ce système concernera près de 5000 installations industrielles européennes (notamment des centrales thermiques, des aciéries, des papeteries), ce qui permettra de couvrir 46% les émissions de dioxyde de carbone. Chaque installation disposera d'une autorisation d'émettre des gaz à effet de serre. Si elle dépasse son quota, elle devra payer une amende ou acheter des droits d'émission à une société qui réduit ses émissions plus que nécessaire. Le Conseil demande que, pour la période initiale de 2005 – 2007, chaque État-membre octroie gratuitement les quotas. A partir de 2008, ceux qui le veulent pourront en mettre 10% aux enchères. Le Parlement européen réclamait d'en mettre tout de suite 15% aux enchères.

16 décembre 2002..... Le Premier ministre canadien signe à Ottawa le texte de ratification du protocole de Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le principe de cette ratification avait été approuvé le 10 décembre par le Parlement après des mois de controverse. Le Canada a ajouté ainsi son nom à la centaine de pays qui ont ratifié le protocole de Kyoto. L'accord entrera en vigueur une fois que le texte aura reçu l'aval des pays représentant un total de 55% des émissions de la planète, dont 17,4% pour la Russie.

21 décembre 2002..... Devant la menace de changement climatique, les stations de ski françaises doivent prendre en compte une baisse constante de l'enneigement. Elles ont recouru massivement aux coûteux canons à neige qui nuisent également aux ressources naturelles. En 2002, ces stations de ski ont investi 46 millions d'euros dans des canons à neige, contre 37 millions en 2001 (+24%), ce qui constitue un nouveau record. Ces dépenses sont complétées par 7 millions d'euros d'investissement en réserves collinaires (bassins d'altitude destinés à stocker l'eau) et 18 millions d'euros d'aménagement de pistes afin de créer un tapis d'herbe sans rocher permettant de skier avec seulement 20 centimètres de neige. 185 stations françaises sur 250 sont aujourd'hui équipées d'installations de neige de culture.

Janvier 2003..... L'année 2002 a été la deuxième année la plus chaude de la planète depuis le début du vingtième siècle, le record restant à l'année 1998.

14 février 2003..... Le ministre de l'environnement de Grande-Bretagne publie une tribune dans "The Guardian " sous le titre "les alarmes terrifiantes du réchauffement global sont vraies ". Il explique que le réchauffement climatique global est lentement en train de changer la face de la terre. L'élévation des températures pourrait être de 5,8°C au cours de ce siècle, 10 fois l'élévation de 0,5°C du siècle dernier. Le nombre d'habitants concernés (par les inondations) est passé de 7 millions en 1960 à 150 millions. Le nombre d'êtres humains victimes des cyclones et tornades s'est multiplié par huit. La montée du niveau des mers pourrait aussi atteindre 90 centimètres dans le siècle et d'immenses territoires du Bangladesh, de l'Égypte et de la Chine seraient recouverts. Au final, le réchauffement global des températures pourrait devenir une spirale ascendante hors de notre contrôle et rendre notre planète inhabitable. Nous sommes confrontés à une transformation de notre monde et son écosystème à un rythme exponentiel, sans équivalent et amené non pas par des effets naturels mais par l'activité de l'espèce dominante. Entreprendre les changements nécessaires pour échapper à ce destin est sans doute le plus grand défi auquel nous ayons à faire face.

19 février 2003..... Le Premier ministre de France, Jean-Pierre Raffarin, ouvre à Paris une réunion du GIEC, le groupe d'experts de l'ONU chargé de faire le point des connaissances scientifiques sur le réchauffement planétaire. Le GIEC qui tient sa première assemblée plénière en France. M. Raffarin appelle la communauté internationale à agir collectivement contre le défi gigantesque du changement climatique, dénonçant indirectement l'attitude unilatérale américaine sur ce dossier. Il déclare : "Si la connaissance des effets du réchauffement demeure imparfaite, elle ne doit pas justifier un comportement passif, voire l'inaction. Se cacher, comme quelques-uns, derrière des incertitudes pour reporter l'action représente une fuite en avant irresponsable ". Pour lui, les objectifs sont connus : il s'agit de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre avant 2050 à l'échelle de la planète. Pour les pays industrialisés, cela signifie une division par quatre ou par cinq. Il faudra faire à la fois des économies d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique. La France souhaite aboutir à une ratification universelle du protocole de Kyoto et le pays désire voir la Russie ratifier cet accord. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en France, M. Raffarin met la priorité sur les transports, qu'ils soient individuels ou en commun, il faut développer le transport propre. (suite au numéro 45)

NICOLAS HULOT

CH7 – Hulot l’envoyé spécial pour la protection de la planète

28 octobre 2015..... Les écologistes EELV répondent à Nicolas Hulot : il y a quelques jours, Nicolas lance son appel aux responsables politiques pour le climat, «Osons ». Pleinement engagés dans la réussite de la conférence climat et en campagne pour faire des régions françaises les fers de lance de la transition écologique et sociale, les candidats écologistes publient aujourd'hui leur réponse : «Osons ! Nous sommes prêts ». Chacun des 12 points du plaidoyer de Nicolas Hulot a été traduit en plusieurs actions concrètes. Certaines sont déjà engagées dans les régions où les écologistes sont en responsabilité, d'autres sont des engagements de campagne pour les années à venir : régulation de la finance, transports en commun, rénovation énergétique des logements, développement du bio et de l'agriculture biologique. En tout, sont représentés plus d'une trentaine de mesures qui visent à la fois à lutter contre le réchauffement climatique et à mieux vivre dans les territoires. Bien plus qu'un programme, «Osons ! Nous sommes prêts » est un engagement des écologistes devant la société civile mobilisée pour le climat, mais aussi devant l'ensemble des Français.

30 octobre 2015..... Les Nations Unies dressent un bilan des engagements nationaux à un mois de l'ouverture de la COP21. Le compte n'y est pas et les promesses conduisent tout droit à un réchauffement de la planète proche de 3°C, voire davantage selon les ONG, plutôt que 2°C. sur les 195 pays membres, 155 pays ont donné leur contribution, elles couvrent environ 86% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Pour la fondation Nicolas Hulot (FNH) et le WWF, il est essentiel que l'accord de Paris, lors de la COP21, intègre un processus de révision périodique des engagements des pays. «Les pays du G20, responsables des trois quarts des émissions de gaz à effet de serre, pourraient prendre l'initiative et s'engager à revoir leurs efforts dès 2016 ou 2017 » préconise le porte-parole de FNH. Mais les Chinois ne veulent pas entendre parler d'un mécanisme de révision contraignant lors des négociations.

29 novembre 2015..... Où en sont les relations entre Hollande et Hulot ? Pour certains, c'est un attelage un peu improbable, mais il dure contre toute attente. Les deux hommes avaient fait connaissance à l'époque où l'ex-animateur et producteur d'Ushuaïa peaufinait sa candidature à la primaire écologiste, alors que le premier secrétaire socialiste n'était pas encore élu. Nicolas Hulot lui avait demandé : «Promettez-moi, si vous êtes élu, de ne pas faire de l'écologie au prorata du score des écologistes. C'est un sujet qui vaut mieux que cela ». Et tous deux étaient d'accord pour se rencontrer après le scrutin. Hulot avait été battu par Eva Joly, Hollande est devenu président mais il reprend rapidement contact et les deux hommes conviennent de collaborer. Hulot est bombardé «envoyé spécial pour la protection de la planète ». Hulot se déplace au Vatican, mobilise religieux, intellectuels et économistes. C'est lui qui embarquera les actrices Marion Cotillard et Mélanie Laurent dans l'Airbus présidentiel pour les Philippines pour visiter les ravages d'un typhon. C'est encore lui qui met en contact Hollande et Schwarzenegger. C'est enfin lui qui, avec Marie-Hélène Aubert, conseillère environnement à l'Élysée, a convaincu le président de porter la candidature de Paris pour la COP 21. Hulot comme Hollande recueillent les bénéfices de leurs accords. Le président dit que c'est un partenaire et pas seulement un conseiller. Pourtant, jusqu'à quand l'association durera-t-elle ?

Décembre 2015..... Envoyé spécial du président de la République pour la protection de l'environnement, président de la fondation pour la nature et l'homme (FNH), Nicolas Hulot est interviewé par le magazine «Terre sauvage » (extraits). Comme on lui demande quel message il veut porter au départ de la COP 21, il répond que les messages sont nombreux. C'est un moment de vérité pour l'humanité. Ce rendez-vous peut être une extraordinaire occasion de faire le point, de redéfinir nos priorités, de redonner du sens au progrès, d'incarner dans les faits notre obligation de solidarité entre les hommes. Nous sommes à un point de bascule. Tout le monde doit se sentir concerné. Est-ce que la COP 21 sera réussie ? Aucun des 195 Etats présents à Paris, ne conteste la réalité du changement climatique.. La réalité des événements climatiques sert tragiquement notre cause tous les jours, dans les endroits les moins prévisibles, puisque les États-Unis ou la Russie sont touchés désormais par les événements du climat. C'est bien plus tragique pour des pays plus vulnérables, notamment les pays sahéliens et les Etats insulaires. Mais jamais la mobilisation diplomatique n'a été aussi

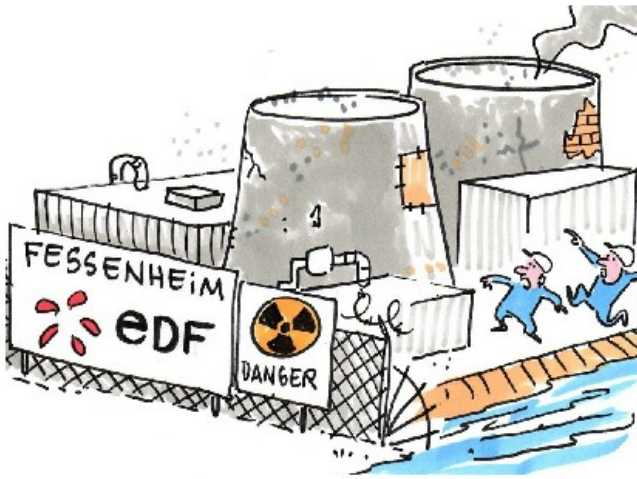
forte, et jamais une conférence sur le climat n'avait été préparée avec autant d'énergie. Il est plus facile aujourd'hui de faire la démonstration qu'il y a des solutions. La contrainte climatique génère une profusion d'innovations. Les technologies se sont développées, les coûts sont tombés dans le domaine des énergies renouvelables, les grands énergéticiens se sont eux-mêmes diversifiés, et les acteurs économiques sont conscients que l'économie bas carbone est inéluctable. Ils réclament des signaux clairs, notamment le prix du carbone. Les déceptions peuvent venir par les pays les plus émetteurs de carbone qui ne sont pas encore à la hauteur de leurs responsabilités. Un point qui va dans le sens d'un échec possible est le fait que la société civile semble moins mobilisée qu'elle ne l'était à Copenhague. Les citoyens ont le sentiment que le sujet relève davantage de la responsabilité des politiques. Mais les chefs d'État n'agiront que sous les très fortes pressions de la société civile, de leurs électeurs dans les pays démocratiques. (...) . Comment peut-on agir concrètement ? Dans tous les gestes de consommation, il faut prendre le temps du choix, pour privilégier le geste, l'achat, l'engagement, qui a le moins d'impact, ou même le meilleur impact. Il faut briser les automatismes consuméristes dans lequel nous sommes enfermés, rentrer dans un processus de déconditionnement. Se dire : «est-ce que je peux faire autrement ? » ; «Est-ce que je suis obligé d'aller au supermarché ? » ; «Est-ce que je ne peux pas changer de fournisseur d'électricité ? » ; «Est-ce que je peux diviser ma consommation de viande par deux, par trois, par quatre ? » ; «Est-ce que ma banque place ses actifs dans l'énergie carbone ? ».

(suite au numéro 45)

Droite ou Gauche, je vois que tout le monde s'en fout de la planète.



**FESSENHEIM ch5- C'est pour quand ? (suite)**



14 septembre 2016..... Les quatre syndicats représentés au comité central d'entreprise (CCE) d'EDF mobilisent les employés des centrales de toute la France contre la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, à l'occasion d'un CCE convoqué par la direction. Devant des centaines de manifestants réunis à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), les représentants syndicalistes annoncent, sans surprise, leur rejet du projet de fermeture des deux réacteurs alsaciens. Les syndicats protestent contre le non-sens économique et social de l'opération et le niveau trop faible de l'indemnisation proposée par l'Etat. Ils estiment aussi que cette centrale est un instrument de lutte contre le réchauffement climatique car elle n'émet pas de CO2. Le conseil d'administration d'EDF se prononcera en décembre dans une formation restreinte car les six représentants de l'Etat ne prendront

pas part au vote, étant juges et partie dans cette affaire. Sur les douze administrateurs restants, six représentants des salariés s'opposent donc à la fermeture. Restent six administrateurs indépendants (le PDG d'EDF avec voix prépondérante, des représentants de Vallourec, de Laffarge, de Bouygues de Saint-Gobain et du Medef). Il est probable que parmi ces indépendants certains vont voter contre la fermeture.

24 septembre 2016..... Vingt anomalies sur détectées à l'EPR de Flamanville. Vingt irrégularités portant sur des équipements destinés au réacteur EPR sur construction par EDF à Flamanville ont été détectées à l'occasion de l'audit de l'usine du Creusot d'Areva. Après la découverte d'un défaut dans la composition de l'acier de la cuve fabriquée à l'usine du Creusot, l'ASN avait demandé à Areva un audit qualité de son usine. Areva a, pour l'instant, aussi répertorié «87 irrégularités portant sur les réacteurs en fonctionnement d'EDF », dont une, à **Fessenheim**, «est susceptible de remettre en question la sûreté de l'équipement. »

29 octobre 2016..... La ministre du logement, Emmanuelle Cosse, affirme, sur le plateau de télévision d' «On n'est pas couché » que, de fait, la centrale nucléaire de Fessenheim, c'est terminé. Un décret va l'acter bientôt. En effet, la loi de transition énergétique plafonne la capacité nucléaire française à son niveau actuel de 63,2 GW. Alors, à l'entrée en service, peut-être fin 2018, de l'EPR de Flamanville dans la Manche, la vieille centrale alsacienne devra fermer.

19 janvier 2017..... Après Eva Joly, Noël Mamère, c'est au tour de Yannick Jadot, le candidat EELV à l'élection présidentielle, de visiter la plus vieille centrale nucléaire de France, Fessenheim (Haut-Rhin), dont la fermeture est exigée par les écologistes. Le candidat est entouré de cinq autres députés européens écologistes, l'Allemand Reinhard Bütikofe, le Luxembourgeois Claude Turmes, les Françaises Michèle Rivasi et Karima Delli, ainsi que Pascal Durand, ex secrétaire général de EELV. Absence totale de présence policière, pas de protestataire salarié de la centrale, mais une banderole est suspendue près de l'église : «Ensemble, préservons la centrale nucléaire ». Yannick Jadot déclare : «La première mesure d'un gouvernement écologiste serait la fermeture de Fessenheim » et il ajoute «pas un seul salarié ne serait laissé sur le bord de la route ». Michèle Rivasi rappelle que c'est l'exemple typique du renoncement de François Hollande et de son parti puisque la fermeture de cette centrale, promise en 2012, est restée lettre morte. L'Allemand et le Luxembourgeois soulignent l'inquiétude forte devant cette centrale vétuste. Le candidat souligne alors que les énergies renouvelables constituent l'avenir. Il ne veut pas être le candidat de la fin du monde. Il se rend ensuite à la ferme municipale et écologiquement responsable d'Ungersheim. Le maire du village a créé là une centaine d'emplois avec la ferme, la conserverie, la restauration scolaire. Bien qu'ayant déjà soutenu Eva Joly et Noël Mamère, il n'a encore pas promis de parrainer Yannick Jadot.

20 janvier 2017..... Les membres élus du comité d'établissement de la centrale nucléaire de Fessenheim publient une lettre ouverte aux administrateurs d'EDF dont voici des principaux extraits : «Vous serez appelé à statuer sur une fermeture anticipée de notre centrale ainsi que sur le protocole d'indemnisation lié. Votre décision sera lourde de conséquences. Chacune des instances représentatives du personnel consultées s'est prononcée à l'unanimité contre cette fermeture. Nous vous demandons instamment de bien considérer à votre tour votre choix. La fermeture anticipée de la centrale serait incohérente et irresponsable. Après l'accord Cop21 à Paris, la France se doit d'être exemplaire dans ses choix de politique énergétique en faveur de la réduction de l'empreinte carbone et de l'efficacité énergétique. Dès lors, rien ne justifie la fermeture anticipée de cette centrale peu émettrice de CO2. Après le rachat d'Areva, la décision de construire Hinkley Point, notre entreprise n'a pas les moyens de se passer de cette production rentable. Par ailleurs, l'indemnité proposée pour la fermeture anticipée ne couvre en aucun cas le préjudice subi. Un tel gâchis financier, industriel, social et climatique reviendrait à spolier EDF. En cette période hivernale, aucun des sites de production d'électricité n'est de trop pour garantir l'approvisionnement tout en respectant la sûreté. Nous vous demandons de refuser le sacrifice de notre patrimoine, d'autant plus qu'il n'y a aucune urgence à prendre cette décision ».

23 janvier 2017..... Piquet de grève, barrage filtrant, extinction symbolique des lumières, les salariés de la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin), environ 400 personnes, se mobilisent, à la veille d'une réunion décisive du conseil d'administration d'EDF qui doit décider de la fermeture du site alsacien.

(Suite au numéro 45)

L'écologie n'est pas née d'aujourd'hui.

**Ces jours-ci, le rédacteur de ce bulletin a atteint 66 ans d'existence. Prof retraité de l'Education nationale et, depuis l'âge de vingt ans, militant écologiste (sur le terrain et en politique), il veut souligner que l'écologie ne démarre pas d'aujourd'hui. Voici une fable dont on peut tirer une morale : Je vous transmets cet éloge (entre guillemet) à l'écologie !**

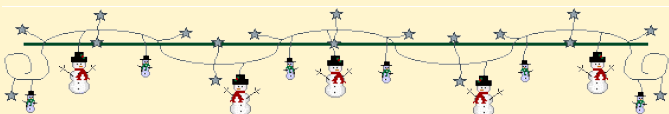
A la caisse d'un supermarché, une vieille dame choisit un sac en plastique pour ranger ses achats. La caissière lui reproche de ne pas se mettre à l'écologie et lui dit: - Votre génération ne comprend tout simplement pas le mouvement écologiste. Seuls les jeunes vont payer pour la vieille génération qui a gaspillé toutes les ressources ! La vieille femme s'excuse auprès de la caissière et explique: - Je suis désolée, il n'y avait pas de mouvement écologiste de mon temps. Alors qu'elle quitte la caisse, la mine déconfite, la caissière ajoute: - Ce sont des gens comme vous qui ont ruiné toutes les ressources à nos dépens. C'est vrai, vous ne considérez absolument pas la protection de l'environnement dans votre temps ! Alors, un peu énervée, la vieille dame fait observer qu'à l'époque on retournait les bouteilles de verre consignées au magasin. Le magasin les renvoyait à l'usine pour être lavées, stérilisées et remplies à nouveau: Les bouteilles étaient recyclées, mais on ne connaissait pas le mouvement écologiste. Elle ajoute: - De mon temps, on montait l'escalier à pied: on n'avait pas d'escaliers roulants et peu d'ascenseurs. On ne prenait pas sa voiture à chaque fois qu'il fallait se déplacer de deux rues. On marchait jusqu'à l'épicerie du coin. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste. On ne connaissait pas les couches jetables: On lavait les couches des bébés. On faisait sécher les vêtements dehors sur une corde à linge, pas dans une machine de 3000 watts. On utilisait l'énergie éolienne et solaire pour sécher les vêtements. On ravaudait systématiquement les vêtements qui passaient d'un frère ou d'une soeur à l'autre. Mais vous avez raison, on ne connaissait pas le mouvement écologiste. On n'avait qu'une TV (quand on en avait) ou une radio dans la maison, pas une dans chaque chambre. Et la télévision avait un petit écran de la taille d'une boîte de pizza, pas un écran de la taille de l'État du Texas. On avait un réveil qu'on remontait le soir. Dans la cuisine, on s'activait pour préparer les repas: on ne disposait pas de tous ces gadgets électriques spécialisés pour tout préparer sans efforts et qui bouffent des watts autant qu'EDF en produit. Quand on emballait des éléments fragiles à envoyer par la poste, on utilisait comme rembourrage du papier journal ou de la ouate, dans des boîtes ayant déjà servi, pas des bulles en mousse de polystyrène ou en plastique. On n'avait pas de tondeuses à essence autopropulsées ou autoportées : on utilisait l'huile de coude pour tondre le gazon. On travaillait physiquement: on n'avait pas besoin d'aller dans un club de gym pour courir sur des tapis roulants qui fonctionnent à l'électricité. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste. On buvait de l'eau à la fontaine quand on avait soif. On n'utilisait pas de tasses ou de bouteilles en plastique à jeter. On remplissait les stylos dans une bouteille d'encre au lieu d'acheter un nouveau stylo. On remplaçait les lames de rasoir au lieu de jeter le rasoir entier après quelques utilisations. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste. Les gens prenaient le bus, le métro, le train et les enfants se rendaient à l'école à vélo ou à pied au lieu d'utiliser la voiture familiale et maman comme un service de taxi 24 heures sur 24. Les enfants gardaient le même cartable durant plusieurs années, les cahiers continuaient d'une année sur l'autre, les crayons de couleurs, gommes, taille-crayon et autres accessoires duraient tant qu'ils pouvaient, pas un cartable tous les ans et des cahiers jetés fin juin, de nouveaux crayons et gommes avec un nouveau slogan à chaque rentrée. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste. On n'avait qu'une prise de courant par pièce, et pas de bande multiprises pour alimenter toute la panoplie des accessoires électriques indispensables aux jeunes d'aujourd'hui. Alors, viens pas me faire ch... avec ton mouvement écologiste ! »



Un peu d'humour et beaucoup de vérité



**LE BULLETIN DE LA DOCUMENTATION ÉCOLOGIQUE DU VOIRONNAIS VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2021. UNE ANNÉE QUI VERRA PEUT-ÊTRE S'ESTOMPER LE COVID ET LES CONFINEMENTS ASSOCIÉS, TOUT LE MONDE RETROUVERA LA SANTÉ ET LE GOUVERNEMENT NOUS FERA UNE ANNÉE AVEC MOINS D'INJONCTIONS PRÉSIDENTIELLES NON JUSTIFIÉES OU INEXPLICABLES. UNE ANNÉE QUI SERA PLUS HEUREUSE QUE L'AN PRÉCÉDENT.**



← Clignote ou pas ?

